



**De plus justes
allocations familiales!**

Travail.Suisse

« Pour de plus justes allocations pour enfants ! »: L'essentiel en bref

Aujourd'hui, les allocations pour enfants sont injustes et insuffisantes

Actuellement, les allocations pour enfants ne sont pas réglementées uniformément dans l'ensemble de la Suisse. Ainsi, le montant de ces allocations se situe dans une fourchette allant, selon les cantons, de 150 à 444 francs, ce qui constitue une différence injustifiée. La plupart des cantons versent des allocations pour enfants se situant entre 160 et 190 francs. Ce montant n'est nullement conforme aux coûts occasionnés par un enfant et ne tient pas du tout compte des prestations que les familles fournissent à la société tout entière.

A cela s'ajoute le fait que près de 300'000 enfants, c'est-à-dire un enfant sur six, ne reçoivent pas une allocation complète, ou aucune allocation, celles-ci n'étant souvent versées qu'aux personnes travaillant à temps complet. Ces réglementations concernant les allocations pour enfants sont injustes et insuffisantes.

Les enfants représentent-ils un risque de pauvreté?

Les enfants sont un grand enrichissement pour leurs parents, mais ils impliquent en même temps des dépenses importantes de temps et d'argent. La charge financière que représente un enfant est souvent sous-estimée. Un petit enfant a besoin de vêtements, de langes, d'une poussette, d'un lit et d'autres meubles, d'une caisse maladie, d'une chambre à coucher, etc. Plus tard, viennent en sus une bicyclette, l'affiliation à une association, l'équipement nécessaire pour occuper intelligemment ses loisirs, comme par exemple le sport ou la musique, et, « last but not least », les coûts de sa scolarité et de sa formation. Au total, un enfant coûte bel et bien 1'000 francs par mois.

Ces dépenses sont devenues une charge considérable pour de nombreux parents. Plus d'un tiers des familles peuvent tout juste joindre les deux bouts. Près de 250'000 enfants vivent même actuellement en Suisse au-dessous du seuil de pauvreté.

Les difficultés financières compromettent fortement les chances des enfants et des parents, les premiers ne pouvant pas recevoir une bonne formation et les seconds ne pouvant pas suivre une formation continue. De plus, presque un tiers des familles renonce à un deuxième ou à un troisième enfant pour des raisons financières.

Initiative populaire fédérale « Pour de plus justes allocations pour enfants ! »

Travail.Suisse, Case postale 5775, 3001 Berne, tél. 031 370 21 11, www.allocations-familiales.ch

De plus justes allocations pour enfants afin que parents et enfants en Suisse aient un meilleur avenir

Les enfants et les jeunes représentent notre avenir. Ils garantissent la prospérité de demain et une bonne prévoyance vieillesse. Mais cela n'est valable que si les enfants peuvent recevoir une bonne formation et que les parents ne sont pas contraints de restreindre considérablement leurs dépenses à cause de leurs enfants. Il ne faut pas que les enfants représentent un risque de pauvreté.

Les allocations pour enfants représentent le soutien financier le plus important pour les parents dont le revenu est faible ou moyen. Or, la majeure partie des enfants en Suisse vivent dans de telles familles. La politique familiale la meilleure et la plus efficace soutient donc tous les parents et enfants au moyen de plus justes allocations.

Travail.Suisse a donc lancé l'initiative populaire « Pour de plus justes allocations pour enfants! » et l'a déposée au printemps 2003, munie de plus de 100'000 signatures.

L'initiative propose de:

- verser une allocation à chaque enfant,
- uniformiser la réglementation des allocations pour enfants au niveau du pays tout entier et
- faire passer les allocations pour enfants à 15 francs par jour.

L'initiative a relancé le débat politique. Sous la pression de cette initiative, le Parlement travaille à son propre projet. Mais sa proposition est insuffisante, car elle n'apporte pas une véritable uniformisation. Les écarts entre les montants de l'allocation subsistent partiellement. De plus, le montant minimum de 200 francs est trop bas pour permettre à une famille normale de progresser. L'initiative « Pour de plus justes allocations pour enfants! » demeure donc la meilleure solution.

De plus justes allocations pour enfants constituent un investissement pour l'avenir

Si chaque enfant vivant en Suisse reçoit une allocation de 15 francs par jour, cela coûtera trois milliards de francs nets de plus qu'aujourd'hui. Il existe trois possibilités de financer ce montant: les moyens de la Confédération en général (en tant qu'alternative aux cadeaux fiscaux rejetés ou récemment mis en chantier, un impôt sur les gros héritages ou une légère hausse de la taxe sur la valeur ajoutée.

Les considérations suivantes revêtent de l'importance pour l'examen de ce financement:

- *L'argent affecté aux enfants est un investissement en faveur de la stabilité de notre société:* Les valeurs, sur lesquelles repose son avenir, sont créées au sein des familles. C'est pourquoi de plus justes allocations pour enfants apportent une contribution à la stabilisation de la société.
- *L'argent affecté aux enfants est un investissement permettant d'assurer la prévoyance vieillesse:* Quelque 100 milliards de francs par an sont destinés à la prévoyance vieillesse.

Afin de garantir également à l'avenir cette prévoyance, il faut que nous prenions soin des enfants. De plus justes allocations pour enfants contribuent à assurer la prévoyance vieillesse.

- *L'argent affecté aux enfants soutient la croissance économique:* La majeure partie des familles doivent consacrer leur revenu plus ou moins intégralement au financement de leur entretien. Il en ira de même pour quelques francs supplémentaires par mois. C'est pourquoi chaque franc d'allocation pour enfants est un franc consacré à la consommation, qui renforce donc la croissance économique en Suisse.

Compte tenu de l'importance que revêtent de plus justes allocations pour enfants, la problématique de leur financement n'est certainement pas une question de « pouvoir », mais bien de « vouloir ».